

C nseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU JEUDI 17 OCTOBRE 2024 - Maison des projets

**MÉNIVAL
LA CORDIÈRE**



CAMILLE RUT
Coprésidente habitante



FABRICE LODI-CHEMAIN
Coprésident élu

> Point général **avec la police municipale**

Les préoccupations exprimées par les habitants sont communes à de nombreuses collectivités de France, où certaines incivilités peuvent nuire parfois à la tranquillité des habitants. Parmi les problèmes récurrents figurent la vitesse excessive, le stationnement gênant voire dangereux, les dépôts sauvages de déchets, ainsi que des rodéos de motos. Pour sensibiliser les conducteurs, l'installation d'un radar pédagogique mobile dans les rues ciblées par le conseil de quartier pourrait être une solution. La police municipale est pleinement consciente de ces enjeux et œuvre quotidiennement pour y remédier. Depuis 2014, la municipalité a considérablement augmenté les effectifs et les moyens de la police municipale, manifestant ainsi son engagement en faveur de la sécurité et de la tranquillité des San-Priods. L'an dernier, la police municipale a émis 1500 contraventions pour des infractions au code de la route

et 10 000 pour des infractions de stationnement. De plus, la vidéoprotection a permis d'identifier, de saisir et de détruire 7 motos impliquées dans des rodéos. Ces mesures concrètes témoignent de la volonté de la municipalité d'assurer un environnement plus sûr et paisible pour tous.

> Bilan et perspectives **des conseils de quartier**

À l'approche de la clôture du mandat des conseils de quartier, la municipalité s'engage dans une démarche approfondie de concertation avec ces derniers afin de dresser un bilan détaillé de cette mandature et de tracer les lignes directrices pour le futur. De nombreuses thématiques seront abordées parmi lesquelles la digitalisation, le contour des conseils de quartier... Cette initiative, impulsée par la Ville, traduit une volonté affirmée de s'adapter aux réalités locales et de renforcer la dynamique participative. Grâce à ce dialogue constructif, chaque conseiller sera appelé à contribuer activement à cette réflexion, essentielle pour l'avenir des conseils de quartier.

> Budget participatif : **un outil pour renforcer la participation citoyenne**

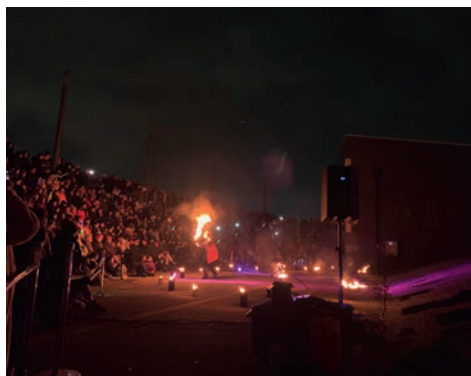
Le budget participatif, doté d'une

enveloppe de 160 000 €, constitue un outil majeur pour encourager les habitants à s'impliquer activement dans l'amélioration de leur cadre de vie. Cette démarche permet à chacun de proposer des projets visant à embellir et transformer leur environnement quotidien. Pour l'année 2024, le conseil de quartier n'a porté aucun projet, mais envisage, pour 2025, après une consultation approfondie avec les habitants, le réaménagement de l'aire de jeux du square Louis Braille. Par ailleurs, une proposition sera examinée concernant la réalisation d'une fresque sur le gymnase François Arnaud sur le quartier Ménival.

> Infos diverses : **une mobilisation pour le cadre de vie**

Les conseillers de quartier projettent l'organisation d'un nettoyage de printemps, pour lequel plusieurs dispositifs municipaux pourraient être mobilisés. Les services de la ville proposeront prochainement diverses options pour soutenir cette initiative citoyenne. Par ailleurs, le conseil de quartier, soucieux de la préservation de son environnement, a signalé plusieurs problématiques relatives aux espaces publics auprès du service démocratie locale.

Lors des festivités
de la Fête des
lumières, en
décembre 2023.



Ces dossiers illustrent une synergie forte entre la municipalité et les conseillers de quartier, témoignant de leur engagement commun pour faire du quartier un espace plus sûr, plus propre et plus agréable à vivre.

> Fête des Lumières : Un moment de rassemblement et de convivialité

La Fête des Lumières 2024 du quartier se tiendra le mardi 3 décembre. Ce moment emblématique pour la commune sera une opportunité unique de célébrer ensemble la féerie des lumières. Le rendez-vous est fixé à 17h30 dans les GS des Marendiers, Ferry et Balzac pour une soirée placée sous le signe du partage et de la convivialité, en étroite collaboration avec les conseils de quartier des Marendiers et de Ménival / La Cordière.

> Groupe de travail **mobilité, déplacements doux**

Composé de cyclistes et piétons, ce groupe de travail œuvre en faveur des mobilités douces. Réseaux de pistes cyclables, entretien, propositions... Le groupe de travail sur la mobilité et les modes doux, soutenu par la municipalité, vise à promouvoir les transports doux (marche, vélo...) pour améliorer la mobilité urbaine et sensibiliser la population à leurs avantages. Grâce à l'appui des acteurs institutionnels, il réalise des analyses des infrastructures existantes, élabore des recommandations et collabore étroitement avec divers acteurs locaux. Composé de représentants variés, le groupe se réunit régulièrement pour assurer une communication transparente et évaluer l'impact de ses initiatives. Sa vision à long terme, en accord

avec les objectifs de la municipalité, est de contribuer à une mobilité durable et à une meilleure qualité de vie en milieu urbain.

> Fête des lumières dans les quartiers

3 décembre, 17h30 : 3 défilés aux lampions au départ des écoles du secteur Ménival et Marendiers, et final sur la place Annie Debard.

4 décembre, 17h30 : défilé au départ de la maison de quartier Farrère. Déambulation en musique jusqu'à la MJC et final sur le parvis de la MJC.

5 décembre, 17h30 : défilé aux lampions au départ du groupe scolaire Revaion.

10 décembre, 17h30 : départ des défilés aux lampions places Salengro et Polga, final vers le marché de Noël.

20 décembre, 17h30 : défilé du groupe scolaire Berliet jusqu'à la ferme Berliet.

VILLE DE
SAINT-PRIEST

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Aurélien Leprêtre

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel

de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier
« Ménival / La Cordière » c'est...

11 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : **ARSAC A.-M., AZERIA F., BOUVILLE S., CHAKAR E., CONSTANTIN B., KETTER O., LAKURIQI L., LEFORT C., POIRIER G., RUT C., TIMBIL J.**

Conseil
de **Quartier**
MÉNIVAL
LA CORDIÈRE